

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 30 août 2023**

Communication n° 24/08.2023

Objet: médailles : «Les secrets de Saint-Prex»

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Lors de l'organisation des 50 ans du Prix Wakker, la Municipalité a mandaté l'association Saint-Prex Reg'Arts afin de proposer des animations autour de cette célébration. Plusieurs idées nous ont été proposées telle que la fresque collective que vous avez pu voir au débarcadère et que la population a pu s'approprier avant la fête.

Pour rendre accessible à tout un chacun l'histoire de ce patrimoine mis en valeur le 25 juin dernier, Madame Janette Danko du comité de Saint-Prex Reg'Arts a eu la bonne idée de nous faire découvrir une jeune société basée à Echichens : «Genius Loci», génie du lieu en latin. Ses concepteurs Stéph et Eglé Cruchon proposent en effet de petites médailles rondes métalliques munies d'un code QR qui renvoient à du contenu original et à des secrets de notre patrimoine local, valorisant ainsi des lieux d'intérêt. Cette jeune société a d'ailleurs reçu le prix du public et la médaille d'or au salon international des inventions de Genève en avril dernier.

La Municipalité a immédiatement été séduite par le concept et a fait l'acquisition de 18 médailles. Elle a également mandaté un couple d'auteurs, Ariane et Bastien Mérillat pour la rédaction et la mise en page du contenu de 4 médailles, pour les 50 ans du Prix Wakker, relatant les secrets de la Tour de l'Horloge, du Château, du Manoir et du Collège du Chauchy.

Pour la rédaction de ce contenu et la prise de photos ou le choix des sources, Ariane et Bastien Mérillat ont sillonné notre village avec M. André Bugnon durant une matinée. Ils se sont inspiré également des livres : «les 750 ans de Saint-Prex» et «Saint-Preyardises».

La Municipalité vous encourage à aller scanner ces codes QR qui vous révéleront peut-être des éléments de votre Commune que vous ne connaissez pas encore et elle se réjouit de cette collaboration qui verra naître d'autres médailles sur notre territoire.

La Municipalité

Saint-Prex, le 30 août 2023/AGa – 101.02

Pour tout renseignement, s'adresser à Madame Anouk Gäumann, municipale, au 079 229 29 72